

INFORMATIONS POUR LES NOUVELLES PERSONNES MEMBRES DU SSEPI-CSQ



Le SSEPI-CSQ, c'est quoi?

Le Syndicat du Soutien en Éducation de la Pointe-de-l'Île regroupe tous les employés du soutien administratif, technique et para-technique, des services directs à l'élève. En bref c'est plus d'une trentaine de corps d'emplois différents travaillant dans tous les centres, écoles et services du CSSPI.

Notre mission est de promouvoir, développer et sauvegarder les intérêts économiques, sociaux, culturels et professionnels de nos membres, particulièrement par la négociation et l'application de la convention collective S3. À cette fin, nous jouissons de tous les privilèges accordés par les lois en vigueur.

Nos interventions

Le SSEPI-CSQ accompagne, défend les membres dans les dossiers concernant l'application de la convention collective. À la suite du dépistage d'une problématique avec un membre du SSEPI-CSQ, les applicatrices de la convention collective du syndicat questionnent le centre de services scolaire pour connaître son argumentation à la suite d'une décision et/ou d'une application de la convention collective et voient au suivi avec la personne membre concernée. Le syndicat dépose au besoin des griefs et voit au règlement de ces griefs par voie d'ententes ou d'arbitrage.

Plusieurs autres interventions sont faites (participation au comité EHDAA, à des rencontres de comité de relation de travail, au comité paritaire SST etc).

Il accompagne aussi dans les dossiers d'invalidité, de CNESST, de RQAP, de retraite etc.

3 diapositives rapides sur notre structure syndicale démocratique





Centrale des syndicats du Québec

12 fédérations, 1 regroupement 1 et 1 association

2 240 syndicats près de 225 000 membres partout au Québec

350 corps d'emploi représentés

Personnel enseignant, de soutien et professionnel des centres de services scolaires, des cégeps et des universités, intervenantes en petite enfance, personnel du secteur de la santé et des services sociaux, travailleuses et travailleurs des communications, du communautaire, du loisir, du municipal et du personnel d'enquête de la construction.

www.lacsq.org



**Centrale des syndicats
du Québec**



Fédération du personnel de soutien scolaire

Le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire des écoles et des centres.

La Fédération regroupe 20 syndicats affiliés, représente près de 40 000 salariées et salariés provenant de 25 centres de services scolaires et 2 commissions scolaires, regroupés en 20 syndicats répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Représente 81 corps d'emplois différents en services complémentaires aux élèves : adaptation scolaire, service de garde, surveillance d'élèves, laboratoire, loisirs, documentation, etc. ; dans le secteur du personnel manuel et des ouvriers spécialisés ; dans le secteur administratif, secrétariat, paratechnique et technique.

<https://fpss.lacsq.org/>





Le syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île

Représente plus d'une trentaine de corps d'emplois du secteur administratif, paratechnique et technique

Compte plus de 4000 membres.

Le SSEPI-CSQ est présent sur l'ensemble du territoire du CSSPI.

ssepi.lacsq.org



La cotisation syndicale

Au SSEPI-CSQ, le pourcentage de notre salaire brut envoyé au syndicat en cotisation syndicale est de 1,60 %. Par exemple, sur une paie bihebdomadaire de 100 \$ brut, la somme totale perçue en cotisation syndicale est de 1,60 \$. De celle-ci, 87 cents sont conservés au syndical local, 19 cents sont envoyés à la FPSS-CSQ et 54 cents à la CSQ.

- Au niveau local, les cotisations syndicales permettent de couvrir les frais de représentation syndicale des membres auprès de l'employeur pour tout événement survenu en lien avec la convention collective.
- Au niveau de la Fédération du personnel de soutien scolaire, nos cotisations syndicales permettent de venir soutenir les équipes syndicales locales en partageant leur savoir-faire pour les former et les appuyer dans leurs responsabilités techniques, politiques et juridiques.
- Au niveau de la Centrale syndicale du Québec, nos cotisations syndicales servent à la défense de nos conditions de vie et de travail tout en se préoccupant de la dimension professionnelle, sociale et politique de celles-ci.

Pour plus de détail à ce sujet, [cliquez ici](#) pour consulter l'article en entier concernant nos cotisations syndicales disponible sur notre site internet.

La carte de membre syndicale électronique

- Tout d'abords, la signature de votre carte de membre syndicale permet d'officialiser votre adhésion au syndicat local auquel vous êtes affilié.
- En effet, c'est cette adhésion qui permet au SSEPI-CSQ de vous représenter et de voter pour vous durant les différentes instances syndicales.
- De plus, votre carte de membre signée permet de vous prévaloir de plusieurs avantages et rabais chez nos partenaires corporatifs. (La liste des rabais est accessible sur notre site internet ou en [cliquant ici](#).)
- Une demande de signature a dû vous être envoyée ou vous sera envoyée si vous avez déjà commencé à travailler au CSSPI.
- La procédure de signature de votre carte de membre est sécurisée et le lien que vous recevrez pour la remplir n'est valide que pour les 7 prochains jours à la suite de l'envoi.
- Consultez aussi votre boîte de courriel indésirable. Sinon, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous au adhesion@ssepi.lacsq.org.

Le SSEPI-CSQ c'est aussi une vie syndicale active!

Il est important que chaque personne membre se tienne informée!

- *Participez aux assemblées générales.*
- *Devenez une personne agente de liaison dans votre milieu.*
- *Adhérez à nos envois électroniques. (infolettres , application MaCSQ)*
- *Participez aux formations offertes.*
- *Renseignez-vous concernant nos comités statutaires et de vie syndicale.*
- *Rejoignez notre communauté sur notre page Facebook. (<https://www.facebook.com/SSEPICSQ>)*

ssepi.lacsq.org

514-642-5899

d88.ssepi@lacsq.org